

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

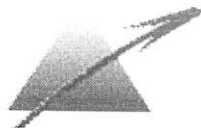
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50156

Numéro SIREN : 501 302 129

Nom ou dénomination : A. DE FUSSIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 3419



BILAN ACTIF

Projet

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

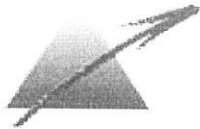
ACTIF

	Valeurs au 31/03/22		% de l'actif	Valeurs au 31/03/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	64 230	64 230			
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	249 128	60 553	188 576	183 838	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	378 857	185 649	193 208	124 660	
Installations tech., matériel & outillages	1 691 665	1 532 673	158 991	135 686	
Autres immobilisations corporelles	413 309	312 351	100 959	97 667	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	33 664		33 664		
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	500		500	500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 667		11 667		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 843 020	2 155 455	687 565	542 351	6
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro	4 591 580		4 591 580	4 516 010	50
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	279 012		279 012	153 095	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				6 000	
Créances					
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	2 298 448		2 298 448	2 814 670	32
Autres créances (3)	297 195		297 195	112 469	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	428 601		428 601	1 079 757	12
Charges constatées d'avance (3)	23 766		23 766	23 264	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 918 603		7 918 603	8 705 266	94
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 761 623	2 155 455	8 606 167	9 247 617	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

Projet

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/03/22	% du passif	Valeurs au 31/03/21	% du passif
Capital (dont versé : 0)	500 000	6	500 000	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	18 433		18 433	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-157 892	-2	-165 766	-2
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	137 275	2	7 874	
SITUATION NETTE	497 815	6	360 540	4
Subventions d'investissement	6 439			
Provisions réglementées				

TOTAL CAPITAUX PROPRES

504 254 6 360 540 4

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 370 426	39	3 367 008	36
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 935 797	22	1 805 797	20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 014 952	12	1 233 945	13
Dettes fiscales et sociales	193 672	2	249 746	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	216			
Autres dettes	1 586 849	18	2 230 581	24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DETTES

8 101 913 94 8 887 077 96

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

8 606 167 100 9 247 617 100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

2 245 984

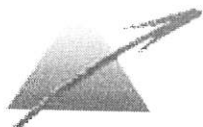
5 855 929

100 000

1 191 564

7 695 513

500 000



COMPTE DE RÉSULTAT

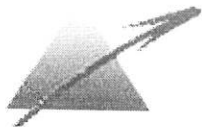
Projet

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	% CA	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			75		-75	-100
Production vendue (biens et services)	10 881 991	100	12 041 812	100	-1 159 821	-10
dont à l'exportation : 10 839 879		100				
Montant net du chiffre d'affaires	10 881 991	100	12 041 888	100	-1 159 897	-10
Production stockée	125 917	1	26 766		99 151	370
Production immobilisée					33 484	
Subventions d'exploitation	33 484				-4 215	-13
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	28 302		32 517		-16	-15
Autres produits	91		107			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 069 785	102	12 101 277	100	-1 031 493	-9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	122 213	1	26 480		95 732	362
Variation de stocks					218 036	3
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 767 081	71	7 549 045	63	-550 544	-121
Variation de stocks	-94 989	-1	455 556	4	409 240	32
Autres achats et charges externes	1 693 710	16	1 284 470	11	-70 166	-79
Impôts, taxes et versements assimilés	18 364		88 529	1	74 820	11
Salaires et traitements	761 947	7	687 127	6	35 228	15
Charges sociales	264 771	2	229 543	2		
Dot. aux amortissements et dépréciations					9 220	10
Sur immobilisations : dot. aux amorts	98 957	1	89 738	1		
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	20		609		-589	-97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	10 632 075	98	10 411 097	86	220 977	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	437 710	4	1 690 180	14	-1 252 470	-74
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Projet

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

	Du 01/04/21 Au 31/03/22	% CA	Du 01/04/20 Au 31/03/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	29					
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement					29	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	29				29	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	127 332	1	103 532	1	23 801	23
Différences négatives de change	36		12		25	209
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	127 369	1	103 543	1	23 825	23
RÉSULTAT FINANCIER	-127 339	-1	-103 543	-1	-23 796	-23
RÉSULTAT COURANT avant impôts	310 371	3	1 586 636	13	-1 276 266	-80
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	21 000		937		20 063	
Sur opérations en capital	25 978				25 978	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 978		937		46 041	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	167 404	2	1 564 519	13	-1 397 115	-89
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	167 404	2	1 564 519	13	-1 397 115	-89
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-120 426	-1	-1 563 582	-13	1 443 157	92
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	52 670		15 180		37 490	247
TOTAL DES PRODUITS	11 116 792	102	12 102 214	101	-985 422	-8
TOTAL DES CHARGES	10 979 517	101	12 094 340	100	-1 114 823	-9
Bénéfice ou Perte	137 275	1	7 874		129 401	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS A. DE FUSSIGNY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 €
Siège social : 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 501 302 129

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
LE 04 JUILLET

A QUATORZE HEURES TRENTES

Au siège de la Société, 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Les associés de la Société A. DE FUSSIGNY se sont réunis en assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes sociaux sur convocation faite .

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence, faisant apparaître le nombre d'associés participant à l'assemblée et réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Le Commissaire aux comptes présent et participant à l'assemblée :
CSA AUDIT, Monsieur Sébastien SULLAM, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Monsieur Thomas GONON préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés réputés présents, représentés

Puis le Président déclare que le rapport du Président, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés par voie électronique aux associés, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice
- Renouvellement du mandat du Président

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 mars 2022 ;
- Compte annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Rapport de gestion du Président
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022
- Texte des projets de décisions.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 d'une durée de 12 mois, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 137 275 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte de l'absence de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte que la clause de retour à meilleure fortune concernant la convention d'abandon de créance de la société AROMA sur la société A.DE FUSSIGNY et repris pour un montant de 130 000 € au cours de l'exercice clos au 31 mars 2022.

En conséquence, elle donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et au Commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net comptable de 137 275 € à l'absorption de pertes antérieures inscrites au compte report à nouveau.

Le montant des pertes antérieures inscrit pour la somme de 157 892 € au 31 mars 2021 est porté à 20 617 € après affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La durée du mandat du Président confié à Monsieur Thomas GONON expirera le 31 juillet 2022.

L'assemblée générale décide de renouveler ce mandat pour une durée d'une année qui expirera le 31 juillet 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

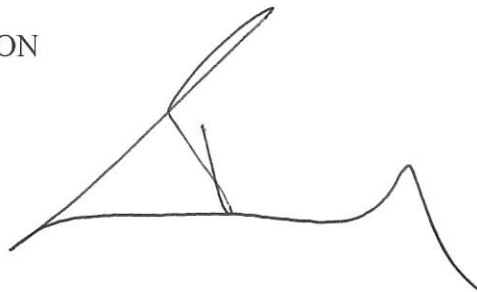
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La présente assemblée générale s'est tenue en présentielle.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15H30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de séance
Monsieur Thomas GONON

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. It begins with a long horizontal line, followed by a series of loops and curves that form a stylized 'G' and 'O' shape, ending with a small upward flick.

CSA AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.000 €

Inscrite près la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région de POITIERS

Sébastien SULLAM

Commissaire aux Comptes

A. DE FUSSIGNY SAS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 mars 2022

SIEGE SOCIAL
17, rue des Gabariers
16 100 COGNAC

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à La Rochelle,
Le 17 juin 2022


Pour la SARL CSA AUDIT,
Sébastien SULLAM,
Commissaire aux comptes